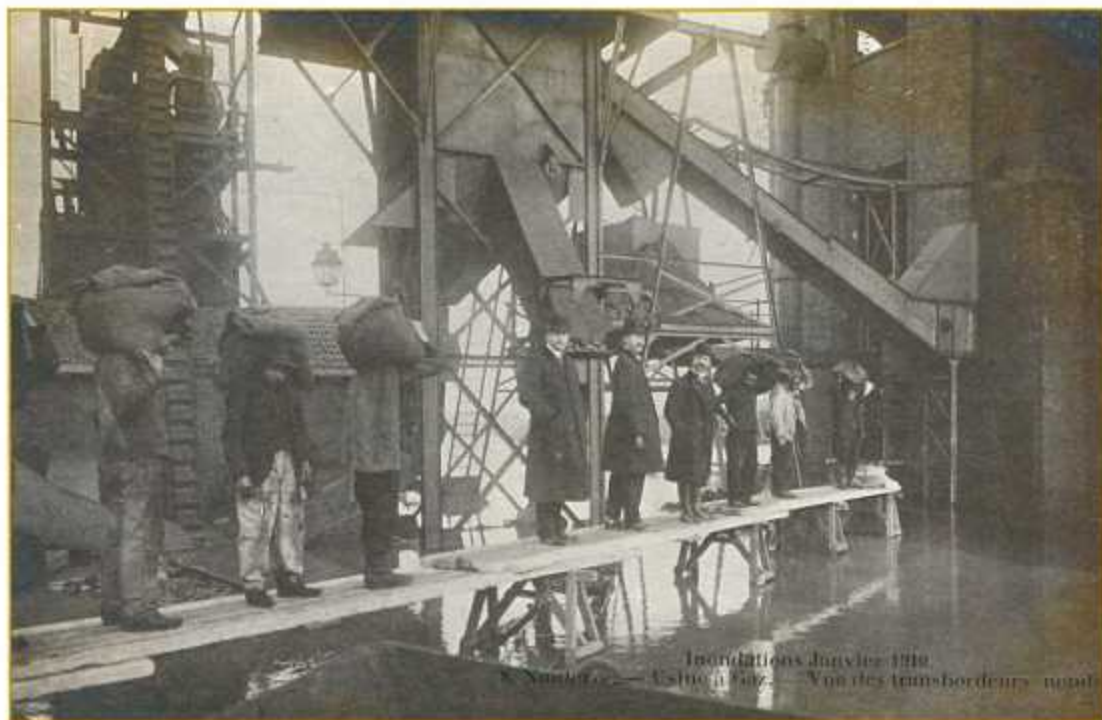


# Les inondations de 1910 (II)

**Du 22 janvier au 15 mars 1910, les inondations de la Seine empêchèrent le retour des sinistrés dans leurs habitations. Les dommages, pour la commune, furent estimés à 300 000 francs.**

Conséquence de la crue, le personnel de la Papeterie de Nanterre et des exploitations de sable se retrouva au chômage. En revanche, dans l'usine à gaz, les ouvriers continuaient à travailler, dans des conditions très difficiles puisqu'ils se déplaçaient en barque dans les locaux inondés. Grâce à leurs efforts, Nanterre continua à être éclairée, alors que dans la plupart des communes voisines, l'éclairage au gaz avait été interrompu. Le 26 janvier, la Compagnie des eaux informa les Nanterriens que, ayant dû cesser ses puisages dans la Seine, ses réservoirs ne pouvaient assurer l'alimentation de la population que pour trois ou quatre jours. Dans l'intérêt de tous, elle préconisait de n'utiliser de l'eau qu'avec la plus grande modération. Le maire recommanda également de ne pas se servir des eaux des puits pour les besoins alimentaires et de la



**Le personnel de l'usine à gaz continue ses activités.**

faire bouillir, quelle que soit sa provenance. A partir du 30 janvier, les fontaines d'eau de source ne furent ouvertes que de 10 heures à midi et de 17 à 20 heures. Les habitants ne purent y puiser qu'un seau d'eau par famille.

En même temps que l'évacuation et le relogement des sinistrés, il fallut rétablir la circulation sur le boulevard du Havre, submergé sur 150 mètres. Le service de la voirie installa une passerelle, construite avec des tréteaux, des tables et des madriers, afin de constituer un embarcadère pour les voyageurs.

Le 5 février, une légère décrue s'amorça. La Seine baissa de 50 centimètres au pont des Anglais. Malgré

des tassements importants, le passage sous le pont de Biais fut rétabli. Le 6 février,

l'eau continuant à se retirer, le pont de Rouen et le boulevard du Havre furent à

leur tour dégagés, laissant apercevoir les dégâts provoqués par l'inondation. Le



**Une équipe du génie assainit les habitations.**

pavage du boulevard du Havre était à refaire sur 150 mètres. Les talus s'étaient effondrés, découvrant les regards d'égout et les canalisations de gaz.

Les jours suivants, le retrait des eaux permit de mieux évaluer les dégâts causés aux bâtiments. Au Petit-Nanterre, les cabanes en carreaux de plâtre commençaient à s'effondrer. Plusieurs maisons, situées route de Chatou, chemin du Halage, chemin de Moulin-Allard, avenue de la République, rue de Sartrouville et boulevard du Havre, dans lesquelles le niveau des eaux avait atteint 2,50 mètres, étaient bien endommagées.

Quatre équipes, dirigées par le service de la voirie, furent chargées de l'assainissement des bâtiments, des chemins et des routes. En cinq jours, cent huit maisons, dix hôtels en garnis, deux vacheries laitières furent désinfectés, à l'exception de certaines caves encore inondées. Une centaine d'animaux, chiens, chats, poules, lapins furent enterrés.

Le 12 février, les sinistrés espéraient retrouver leurs habitations, mais une deuxième crue, moins importante que la première, les en empêcha. Les terrains étaient tellement gorgés d'eau que la moindre pluie provoquait une montée immédiate du niveau du fleuve. Cinq à six rez-de-chaussée furent à nouveau inondés. Jusqu'au début du mois de mars, le retour de la pluie ayant entraîné deux autres crues, les sinistrés ne purent

retourner chez eux. Plusieurs maisons, dont les fondations commençaient à s'écrouler, furent aussitôt étayées. Les caves de plusieurs bâtiments situés rue Jules-Quentin, boulevard Thiers (actuel boulevard Général-Leclerc) et rue de Montesson (Louis-Lécuyer) furent à nouveau envahies par les eaux.

Vers le 15 mars, lorsque les eaux se retirèrent, les



**Une maison écroulée, suite aux inondations.**



**La crue au pont de Biais.**

dommages furent évalués à plus de 300 000 francs pour la commune. Au total, cent soixante maisons avaient été inondées et évacuées. Les Nanterriens avaient répondu en grand nombre aux collectes et à la sous-

cription organisée par la mairie. Une somme de 40 000 francs fut répartie entre les sinistrés. Ces derniers retournèrent chez eux avec la hantise qu'une nouvelle catastrophe se produise.

Pour essayer de prévenir une nouvelle crue, les berges de la Seine furent surélevées. Ces travaux de protection furent très utiles, puisque quelques mois plus tard, en novembre 1910, ils empêchèrent que les quar-

tiers des sablières et du Petit-Nanterre soient à nouveau inondés.

**Jeannine Cornaille**  
Société d'histoire de Nanterre